

Compte rendu Conseil municipal n°20
vendredi 25 Mars 2016

Secrétaire de Mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Georges JEZEQUEL

Tous les conseillers sont présents, sauf Bernard CORNEC qui a donné pouvoir à Georges JEZEQUEL.

Thierry ROCH, trésorier, assiste à la réunion pour le vote du budget prévisionnel et primitif 2016

Le procès-verbal du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

Jean-Louis VIGNON, Maire commence la séance en précisant que chacun des conseillers a pu prendre connaissance des chiffres présentés ce soir, à travers les 2 réunions proposées et les documents distribués ce jour. Il précise que ce budget est sans dépenses excessives...

1- TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES année 2016

Pas d'augmentation des taxes d'imposition pour les contribuables de Saint-Urbain, sur la part communale. Pour rappel les taux d'imposition maintenus : Taxe d'Habitation : 18,52 %, Foncier Bâti : 23,70 %, Foncier Non bâti : 37,61 %.

2- BUDGETS PRIMITIFS 2016

Jean Louis VIGNON précise aussi que le compte 611 est en augmentation du fait de la mise en place de la TVA sur les repas du SIVURIC. Ceci s'impose à nous. En compte 615, l'augmentation est conséquente, et liée à des travaux de voirie urgents, notamment sur la route de Kersulec (Bi-couche).

2-1- Budget COMMUNE

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011 Caractère Général	261 688,00	013 Att. Charges	21 000,00
012 Personnel	418 300,00	70 Produits des services	68 870,00
014 Atténuation de produits	13 600,00	73 Impôts et taxes	629 500,00
022 Dépenses imprévues	1 000,00	74 Dotat. Subv.	319 310,00
042 Amortis. Electricité - PLU	13 794,00	75 Gestion courante	9 900,00
65 Gestion courante	145 237,72	76 Produits financiers	950,00
66 Intérêt	40 400,00	77 Produits exceptionnels	1 140,00
67 charges exceptionnelles	1 400,00		
Total	895 419,72	Total	1 050 670,00

Recettes - Dépenses =	155 250,28
-----------------------	------------

Capital	194 500,00
Autofinancement prévisionnel net	-39 249,72
002 Excédent antérieur	63 354,81
Autofinancement 2016	24 105,09

RESULTAT INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Déficit 2015	332 734,37	Affectation 2014	230 000,00
Bâtiments - Terrains	17 160,00	Taxe d'aménagement	15 000,00
Ecole	7 839,00	FCTVA	27 900,00
Bibliothèque - Garderie	42 921	Participation Bâtiment	0,00
Voirie - Réseaux - Divers	180 960,00	Participation Ecole	0,00
		Participation Bibliothèque Garderie	0,00
		Participation Voirie - Réseaux - Divers	4 962,00
		<i>Remboursem. Prêt Assain.</i>	<i>3 546,17</i>
		<i>Amorti Electricité Trévarn PLU</i>	<i>13 794,00</i>
		<i>Caution Appartement</i>	<i>300,00</i>
		Autofinancement 2016	24 105,09
Total	581 614,37		319 607,26

Emprunt éventuel à réaliser ⇒ 262 007,11 €

Le budget Primitif est voté à l'unanimité des participants.

2-2- Budget EAU

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
011 Caractère Général	68 000,00		
012 Personnel	26 500,00		
014 Atténuation des produits	21 400,00	042 Quote-part des subv.	10 651,00
042 Dotation aux amortis.	47 045,84	70 Produits des services	117 700,00
65 Gestion courante	1 100,00	77 Produits exceptionnels	100,00
66 Intérêt	1 300,00		
67 charges exceptionnelles	500,00		
Total	165 845,84	Total	128 451,00

RESULTAT INVESTISSEMENT

Recettes		Dépenses	Proposé
		Boisement ONF	3 000
Agence de l'eau 40 % - Kersimon	20 000	Renforcement Kersimon	60 000
		Cuve anti-bélier	3 720
	20 000	Total dépenses	66 720

BFR =	46 720,00
-------	-----------

Opérations financières

Recettes		Dépenses	
FCTVA	839,00		
Excédent CA 2015 (inves.)	35 230,87	Capital	8 400,00
Autofinanc. 2016	2 970,72	Amortissement subv reçues	10 651,00
Dotation aux amortissements	47 045,84	Total	19 051,00
Total	86 086,43		

Excédent des opérations financières 67 035,43

Besoin de financement résiduel 46 720,00

Excédent pour travaux ➔	20 315,43
--------------------------------	------------------

Le budget de l'eau est lui aussi voté à l'unanimité après présentation des chiffres.

3- SIVURIC subvention d'équilibre

Délibération concernant le SIVURIC : la TVA sur les repas est de 5.5 %, et est imposée par l'Etat du fait de la vente de repas, aux collectivités et particuliers. (portage de repas...) Nathalie ABIVEN présente la proposition d'une subvention d'équilibre (opération comptable) d'un montant de 20 803.20 € pour régler le reliquat dû par la commune. Actuellement le coût réel d'un repas est de 5.12 €, et il est vendu 4 €aux usagers. Un nouveau statut sera à prévoir.

Vote à l'unanimité.

4- QUESTIONS DIVERSES

- Pascale CORRE-DIVERRES précise qu'une délibération sera à prendre pour mettre un terme à la convention de partenariat entre la Commune et l'association « Les Mésanges » au 31/12/2015. Ce partenariat existe toujours mais fait aujourd'hui l'objet d'une lettre d'engagement qui a pris effet au 1/01/2016.

- La fréquentation du foyer en lien avec la MPT de Landerneau est toujours effective, mais les participants ne souhaitent plus créer d'association spécifique.
- Recrutement d'agents en CAE en cours.

- Julien POUPON fait part au conseil d'une demande de subvention d'un montant de 200 € déposée par l'association « Ar Redadeg » pour une course à pied qui doit traverser la commune. **Vote contre à l'unanimité.**

- Nathalie ABIVEN informe le conseil que le budget du CCAS a été voté.

- Rémi LE BERRE informe le Conseil de la démarche de RTE (Réseau EDF) qui étend l'élagage à 20 mètres de large (au lieu de 10 jusqu'à présent) sous les lignes Haute tension. Ceci entraîne une destruction très importante d'arbres... Jean Louis VIGNON n'était pas informé, les adjoints non plus... Ils se renseignent.

- Laure LAUVERGEAT a transmis des éléments à chacun concernant l'enquête du Conseil Départemental donnant la parole aux usagers. Elle invite les conseillers à y répondre.

- Fabienne SIMON informe sur les actions à venir de l'Animation Ecole : Collecte de journaux le samedi 26 mars, et vente de viennoiseries pour le 24 avril.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 28 avril à 20h30.